

PROCÈS-VERBAL de la table d'action et de concertation de l'AFELC tenue le 8 février à 9:00 AM sur Zoom

0. Procédures initiales

Proposition 0.1 : Que l'on ouvre la rencontre.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Ouverture à 9h05

Proposition 0.2 : Que Chanel Vincent-Dubé et Amanda Masson assurent respectivement l'animation et la prise de notes de la rencontre.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 0.3: Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

- 1. Procédures initiales
 - 1.1. Ouverture
 - 1.2. Praesidium
 - 1.3. Ordre du jour
 - 1.4. Adoption du procès verbal de la dernière
- 2. Retour sur l'AG
- 3. Finance
 - 3.1. Coupe AFELC
- 4. Appel à la prudence
- 5. Rapport exécutant.es de l'AFELC
- 6. Bals 2021
- 7. Dossier de l'inclusivité
- 8. Procédures de fermeture
 - 8.1. Varia
 - 8.2. Levée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 0.4 : Proposition d'adopter le procès-verbal de la dernière rencontre de la TAC datant du 24 novembre 2020.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1. Retour sur l'AG

Proposition 1.1:

Considérant l'importance de la participation active à la démocratie étudiante ;

Considérant les défis que les séances zoom peuvent engendrer;

Que la TAC conseille fortement que le quorum soit constaté à chaque propositions ;

Qu'un pourcentage de 80% de répondant soit considéré pour qu'une proposition soit traitée. (comprenant les pour, contre et abstention)

Dûment proposée, dûment appuyée

Proposition d'amendement 1.1.1 : Que l'on réduise 80% à 70%

Dûment proposé, dûment appuyé

Pour: 4 contre: 0 abstention: 1

ADOPTÉ À MAJORITÉ

Retour sur la principale 1.1:

Considérant l'importance de la participation active à la démocratie étudiante ;

Considérant les défis que les séances zoom peuvent engendrer ;

Que la TAC conseille fortement que le guorum soit constaté à chaque propositions ;

Qu'un pourcentage de 70% de répondant soit considéré pour qu'une proposition soit traitée. (comprenant les pour, contre et abstention)

ADOPTÉE À l'UNANIMITÉ

2. Finances

Proposition 2.1:

Que l'on rende accessibles les budgets et les états financiers des 3 dernières années pour toutes personnes membres qui le désirent.

Que compte tenu de la COVID-19, alignée avec la politique COVID—19 adoptée au courant de l'année, les documents soit accessible via internet pour éviter les risques de contamination des dits membres et du permanent.

Que cette accessibilité soit rendue au plus tard le 14 février en cadeau de st-valentin.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.1 coupe AFELC

Aucune proposition

3. Appel à la prudence

Aucune proposition

4. Rapports des exécutant.es de l'AFELC

Proposition privilégiée : Que l'on passe au point bal 2021 et que l'on revienne au point rapports des exécutant.es de l'AFELC après.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 4.1:

Que l'on accorde les bourses suivantes pour le mois de novembre et décembre 2020 : Amanda 9 semaines :

Que l'on accorde les bourses suivantes pour le mois de novembre et décembre 2020 : Ariane 7 semaines :

Que l'on accorde les bourses suivantes pour le mois de novembre et décembre 2020 : Julien 9 semaines ;

Que l'on accorde les bourses suivantes pour le mois de novembre et décembre 2020 : Marie-Pierre 9 semaines ;

Que l'on accorde les bourses suivantes pour le mois de novembre et décembre 2020 : Roxanne 6 semaines ;

Que l'on accorde les bourses suivantes pour le mois de novembre et décembre 2020 : Ugo 9 semaines ;

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 4.2:

```
Que l'on accorde 3 semaines de bourse à Amanda pour le mois de Janvier 2021;
Que l'on accorde 3 semaines de bourse à Ariane pour le mois de janvier 2021;
Que l'on accorde 4 semaines de bourse à Julien pour le mois de janvier 2021;
Que l'on accorde 4 semaines de bourse à Marie-Pierre pour le mois de janvier 2021;
Que l'on accorde 2 semaines de bourse à Roxanne pour le mois de janvier 2021.
```

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Bals 2021

Proposition 5.1:

Que l'on accorde un montant de 1500\$ par association modulaire afin d'organiser les bals des finissant.es de la cohorte 2021 ;

Que, dans un cas où les bals soient reportés encore en raison de la pandémie, les associations modulaires puissent bénéficier de ce montant dans une année subséquente sous présentation de preuves que des personnes étudiantes de la cohorte 2021 participent à l'évènement.

Dûment proposée, dûment appuyée

Proposition amendement 5.1.1 : Que les personnes étudiantes des cycles supérieurs peuvent démontrer qu'ils s'identifient dans la cohorte 2021, peu importe leur cheminement particulier, peuvent participer à l'évènement.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Retour sur la principale 5.1 :

Que l'on accorde un montant de 1500\$ par association modulaire afin d'organiser les bals des finissant.es de la cohorte 2021 ;

Que, dans un cas où les bals soient reportés encore en raison de la pandémie, les associations modulaires puissent bénéficier de ce montant dans une année subséquente sous présentation de preuves que des personnes étudiantes de la cohorte 2021 participent à l'évènement. **Que** les personnes étudiantes des cycles supérieurs peuvent démontrer qu'ils s'identifient dans la cohorte 2021, peu importe leur cheminement particulier, peuvent participer à l'évènement.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition privilégiée : Que l'on prenne une pause de 15 minutes.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Dossier de l'inclusivité

Proposition 6.1:

Considérant les récentes expositions de racisme, xénophobie, classisisme, capacitisme sexisme, etc présent dans des cours de l'UQAM et même de la faculté de communication ; Considérant que des membres de l'AFELC ont été directement touché par des attaques de ce genre ;

Considérant que l'AFELC détient des mandats historiques contre ce genre d'inégalité et des mandats plus récents, dont ceux du 12 avril 2019 et d'un nouveau mandat en date du 2 février 2021 qui demande à l'AFELC de s'occuper et d'organiser des actions directes en lien avec ces irrégularités ;

Considérant que l'UQAM néglige son comité de la politique 28 ;

Que la TAC adhère à l'idée de créer un comité sur l'inclusivité de l'AFELC ;

Que les membres siégeant à la TAC trouvent une personne par association modulaire, ou plus, afin de siéger sur ce comité de l'inclusivité ;

Que, lorsqu'une personne y sera élue, la personne responsable à l'éducation inclusive de l'AFELC s'occupe de ce comité ;

Que en attendant qu'une personne occupe ce poste, la responsable à la coordination s'occupe de ce comité ;

Que ce comité prenne en charge les plaintes qui régissent des inégalités et de manques d'inclusivité en collaboration avec la personne responsable aux affaires académiques de l'AFELC ;

Que ce comité organise, dans la mesure du possible, des activités, conférences, discussion, etc. sur les sujets relatifs à l'inclusivité dans le domaine universitaire ;

Que ce comité se rencontre minimalement une fois au 2 semaine pour la durée de la session d'hiver 2021 et plus souvent au besoin et à leurs guises ;

Que la personne représentante de l'exécutif de l'AFELC siégeant sur le comité s'occupe de sa coordination minimale (Fréquence de rencontre, création des zoom, réservation de local, etc.)

Dûment proposée, dûment appuyée

** Appel à la réflexion sur le terme de l'inclusion dans la formulation du nom du comité.

Proposition privilégiée : Que l'on mette la proposition en dépôt jusqu'à la prochaine rencontre de la table d'action et de concertation.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Procédure de fermeture

- **7.1.** Varia
- Comité Ad Hoc à sa première rencontre cette semaine YAHOO!

- Chanel a une nouvelle job, elle a donc moins de temps. Elle ne pourra donc plus venir à la TAC :(
- On se trouve bien Bon.nes d'avoir survécu à 3 heures de TAC, on va donc aller manger et nos prochaines rencontres vont être moins longues.

7.2. Levée

Proposition privilégiée : Que l'on lève la rencontre

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Levée de l'assemblée à 11h45